

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 28 octobre 2014

Etaient présents :

Monsieur PHILIPPS Clément, Maire

Mrs BOLLMANN Daniel, SCHNEIDER Jean-Pierre, MATHIEU Vincent

ROTHERMANN Joël, KRILOFF Sébastien, WURSTER Henri

Mesdames KOSS Marie-Odile, WEISSENBURGER Joëlle

Madame WESCHLER Laetitia donne pouvoir à M. KRILOFF Sébastien

Personne excusée : Mme HORNEMANN Katia

1) Approbation de la convention de gré à gré

Le Conseil Municipal après avoir entendu les explications du Maire et après en avoir délibéré autorise le Maire à signer la convention de gré à gré entre la commune de Neuhaeusel et la Société de chasse de Neuhaeusel représentée par son Président M. WOLLENSCHLAEGER Christian pour la période du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024 au prix de 4.400 € par an. Voté à l'unanimité.

2) Convention relative à la gestion, l'entretien et surveillance du domaine public routier départemental sur le territoire de la commune de Neuhaeusel

Le conseil municipal après avoir entendu les explications du Maire et après en avoir délibéré autorise le Maire à signer la convention entre le Département du Bas-Rhin, la commune de Neuhaeusel et la Communauté de Communes du Pays Rhéнан. Voté à l'unanimité.

3) Personnel communal – Prime de fin d'année

Le Conseil Municipal après avoir entendu les explications du Maire et après en avoir délibéré, décide de maintenir le paiement de la prime de fin d'année au personnel titulaire ainsi qu'au personnel non titulaire, de fixer le montant global de ces primes à 85% du montant brut de leur traitement du mois d'octobre de l'année en cours. Voté à l'unanimité.

4) Divers

Questions posées lors de la réunion :

- Mise en place d'un miroir en face du chemin du terrain de foot.
- Déplacement du panneau « Neuhaeusel » en venant de Roppenheim.